

« Imodirect alerte la ministre déléguée au Logement : « Ne détournons pas le regard alors qu'une autre vague arrive, celle des impayés locatifs ». S'appuyant sur le fait que les professionnels constatent pour l'heure essentiellement une augmentation des retards de paiements de loyers, Emmanuelle Wargon semble refuser le problème qui paraît pourtant indéniable : « Le risque d'une explosion prochaine des impayés locatifs, car la situation se dégrade continuellement depuis plusieurs mois ». Arnaud Hacquart, président-fondateur d'Imodirect, indique : « Nous observons un accroissement des relances nécessaires pour permettre l'encaissement des loyers. C'est un signe très alarmant. Le nombre d'impayés au-delà d'un mois de loyer est passé au-dessus de 17 % sur l'ensemble de notre parc alors même que nous étions à 0,67 en juin après le premier confinement. La ministre et l'Observatoire des impayés de loyers et de charges, créé fin 2020, se basent essentiellement sur les retours des assureurs pour arriver à leur constat. Le danger est que les assureurs ont 2 mois de retard sur la réalité, car ils demandent des déclarations à 45 ou 60 jours après le début de l'impayé, le constat est donc faussé » ajoute Arnaud Hacquart. Par ailleurs, « les locataires qui ont été agréés par les assureurs sont forcément plus solides que les autres... il faut donc regarder le parc qui n'est pas assuré (souvent les autogestionnaires) pour avoir une véritable idée de l'ampleur du problème. »

L'HEBDO BOURSE PLUS
Date : 15 janvier 2021